

FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

FOCUS SUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU GUYANAIS : ALTERATIONS ET MESURES CORRECTIVES

Partie diffusable (Catalogue Paraclet, FORMCO...)

Contexte

Les directives européennes relayées par le Grenelle de l'environnement fixent des objectifs ambitieux en termes de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le non respect des directives européennes entraîne désormais des risques de contentieux accrus et accélérés depuis le traité de Lisbonne. Les institutions européennes contrôlent l'application effective des directives et n'hésitent plus à condamner les Etats membres à de lourdes sanctions financières (amendes et astreintes) comme ce fut récemment le cas de la France qui est susceptible de faire l'objet de nouvelles condamnations.

Dans ce cadre, le Conseil d'Etat a pointé qu'il convenait de mettre en œuvre rapidement les directives européennes.

En vue d'atteindre l'objectif de bon état des eaux fixe par la directive cadre sur l'eau, le programme de mesures adossé au SDAGE comporte des mesures réglementaires et en particulier la police de l'eau et des milieux aquatiques.

Il devra être rendu compte à la Commission de la mise en œuvre de la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques par les services de l'Etat et du contrôle de son application effective sur le terrain.

La Cour des Comptes a également recommandé d'améliorer le suivi des procès-verbaux et des sanctions administratives et judiciaires, en particulier pour être en capacité de rendre compte de l'action de contrôle à la Commission européenne.

L'activité de contrôle des usages de l'eau et des milieux aquatiques revêt ainsi une dimension stratégique.

Les agents de l'état concernés doivent donc s'appuyer sur des connaissances techniques, biologiques et écologiques pour mieux appréhender le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

C'est l'objet de la présente formation qui reste cependant ouverte à d'autres profils sur motivation.

Objectifs opérationnels

- Connaître les principales composantes des écosystèmes aquatiques guyanais et la biologie des principales groupe d'espèces représentés ;
- Connaître les principaux éléments de caractérisation de dysfonctionnement écologiques et apprécier les risques écologiques.
- Connaître les principales mesures correctives à disposition

Objectifs généraux de la formation

Dans le cadre des objectifs de la DCE pour la gestion et la préservation du patrimoine naturel, acquisition d'un socle de connaissance de base sur :

- Diversité et fonctionnement des écosystèmes aquatiques guyanais.
- Les espèces rencontrées sensibles à l'altération de la continuité écologique
- Impacts liés aux activités humaines (pollutions domestiques, pollutions agricoles...)
- Les solutions techniques existantes (retours d'expériences internationaux, nationaux avec mises en miroirs d'espèces)

Public et pré-requis

Nombre de places : 15 au maximum

Profil des stagiaires : Agents des services de l'Etat et des établissements publics de l'environnement, priorités étant donnée aux agents en charge de missions de police de Guyane.

Vous devez avoir acquis les compétences de niveau :

De préférence avoir participé au stage « Hydro-écologie de Guyane »

Parcours de formation

Formation constituant une partie du parcours de commissionnement au titre de la police de l'eau en Guyane.

Partie intégrante d'un cycle de 3 ans sur la continuité écologique spécifique des 3 grandes régions ultra-marines

Pédagogie, matériel

Méthodes pédagogiques :

Présentations orales en salle.

Outils, supports pédagogiques, matériel :

Diaporama, guides

Organisation

Date : du 8 au 9 décembre 2016 **Durée :** 2 jours de cours

Lieu : 1 rue Laderson, Rémire-Monjoly / Salle du Parc Amazonien de Guyane

Début du stage : jeudi 8 décembre 8h00

Contact : df.parclet@onema.fr

- **Intervenants (organismes)**

Onema : Sylvain Richard, Jean-Maxence Ditche

Hydreco Guyane : Régis Vigouroux

Partie interne réservée aux formateurs et responsables de formation.

PROGRAMME

FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES FOCUS SUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU GUYANAIS : ALTERATIONS ET MESURES CORRECTIVES

Timing	Objectifs pédagogiques
<p>Jour 1</p> <p>De 8h00 à 12h00 Avec pause</p> <p>J.-M. Ditché (Onema)</p> <p>R. Vigouroux (Hydreco Guyane)</p>	<p>Installation, présentation des formateurs et du déroulement de la formation. Point sur les détails logistiques. Tour de table (3' / personne) : attentes des stagiaires par rapport à la formation. Recueil des demandes particulières.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Contexte réglementaire (puis veille au fil de la formation) 2- Fonctionnement des milieux <ol style="list-style-type: none"> a) Caractéristiques physiques générales des milieux aquatiques de Guyane b) Typologie des milieux c) Caractéristiques biologiques en fonction des milieux
<p>De 14h00 à 18h00 Avec pause</p> <p>R. Vigouroux (Hydreco Guyane)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 3- La continuité écologique <ol style="list-style-type: none"> a) Généralités sur la continuité écologique en relation avec le fonctionnement hydrologique et morphodynamique des cours d'eau b) Les obstacles à la continuité écologique. Typologie des différentes perturbations et impacts engendrés. c) Protocole ICE et adaptation en cours au contexte des Caraïbes.
<p>Jour 2</p> <p>De 8h00 à 12h00 Avec pause</p> <p>R. Vigouroux (Hydreco Guyane)</p> <p>S. Richard (Onema)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4- Diagnostic d'impact et mesures correctrices : <ol style="list-style-type: none"> a) restaurer la continuité écologique b) mesures correctrices pour atténuer les impacts. c) Contrôle des ouvrages